

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00233

AVENANT N° 2 DE PROLONGATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH

Le 28 septembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20200917-0202002233

DATE D'APPÊCHAGE : 28 septembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

AVENANT N° 2 DE PROLONGATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Dans le cadre des obligations nationales fixées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF) a élaboré depuis 2017 un Schéma Directeur de l'Animation de la vie Sociale (SDAVS).

Ce schéma a pour objectif, d'une part, de partager une vision concertée de la politique d'animation de la vie sociale en prenant appui sur l'action des structures de proximité que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale et, d'autre part, de développer un projet commun avec les partenaires à l'échelle du département notamment les collectivités territoriales qui ont été sollicitées par la CAF pour être signataires de ce schéma.

Le schéma directeur s'articulant avec les enjeux et objectifs du Contrat de ville de Saint-Etienne Métropole dont la CAF est signataire, le Bureau de Saint-Etienne Métropole a délibéré le 26 janvier 2017 pour valider la signature de ce schéma pour la période 2017-2018.

Le schéma a été signé par la CAF, le département de la Loire, l'Etat, Saint-Etienne Métropole, la Communauté de communes du Forez, la MSA, la CARSAT, les villes de Saint-Etienne, Roanne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier et l'ensemble des fédérations d'éducation populaire de la Loire.

La CAF et les partenaires signataires de ce schéma ont proposé un avenant de prolongation pour l'année 2019 délibéré par le Bureau Métropolitain du 07 mars 2019 et signé par Saint-Etienne Métropole.

La crise liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas permis d'organiser le Comité de Pilotage du Schéma Directeur d'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) comme prévu au 1^{er} semestre 2020.

Dans ce contexte, un nouvel avenant de prolongation du SDAVS est proposé jusqu'au 31 décembre 2020. Cette période transitoire sera l'occasion de poursuivre la réflexion sur la faisabilité d'un rapprochement du SDAVS avec le Schéma des Services aux Familles (SDSF).

Il a été proposé que Saint-Etienne Métropole poursuive le partenariat engagé avec la CAF et les autres partenaires au travers de cet avenant conclu pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Les 4 axes de travail du schéma sont les suivants :

- AXE 1 : améliorer l'accompagnement des publics et la qualité de service par le biais de la formation ;
- AXE 2 : développer de nouveaux modes de communication avec les habitants ;
- AXE 3 : mobiliser les habitants et acteurs pour revitaliser l'engagement et co-construire des projets d'animation de la vie sociale ;

- AXE 4 : partager les expériences et les mutualiser, créer les conditions pour faire émerger des pratiques innovantes.

Il a été précisé que ce Schéma Directeur et ses avenants n'induisent pas d'engagements financiers des partenaires signataires.

Le projet d'avenant est joint au présent rapport.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le contenu de l'avenant de prolongation du Schéma Directeur d'Animation de la Vie Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire ;**
- **autoriser Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les actes correspondants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité comme suit :

Votes pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Dont les pouvoirs de :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU